

Modification de la commission de gestion

SICAV L'EPARGNANT

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996

Siège social : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis

SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration de la société, réuni le 23 mars 2021, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion du gestionnaire STB FINANCE en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera fixée à **0,412% TTC de l'actif net par an au lieu de 0,312% TTC de l'actif net par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2021.

Le prospectus de SICAV L'EPARGNANT mis à jour sous le numéro 97-280/A002 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis à la rue Hédi Noura - 1001 Tunis, du siège social du gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.